

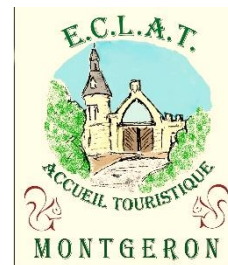
AGENDA 2023

Jeudi 12 janvier	Galette des Rois
Samedi 4 février	Musée des Arts Forains à Paris
Samedi 11 février	Cabaret des Deux-Ânes en après-midi
Dimanche 12 mars	Musée de la Vie d'Autrefois à Ormes-sous-Voulzie
Mardi 14 mars	Concert de piano
Jeudi 16 mars	Assemblée Générale
Vendredi 31 mars	Soirée jazz au Petit-Journal à Paris
Dimanche 16 avril	Une journée à Pierrefonds
Vendredi 12 mai	Promenade commentée au Vésinet
Du 23 au 30 mai	Voyage au Monténégro
Dimanche 11 juin	Château de Dampierre

RAPPEL

Seules les personnes à jour de leur cotisation peuvent s'inscrire aux sorties.

Bulletin composé, édité et imprimé par l'association E.C.L.A.T.
Directrice de la publication Marie-Andrée LARUE



E.C.L.A.T. ENTENTE CULTURE LOISIRS ACCUEIL TOURISTIQUE

Association Loi de 1901

LE BULLETIN

des adhérents de l'association E.C.L.A.T.
N° 78 décembre 2022



Meilleurs vœux

Pour 2023



64 avenue de la République 91230 Montgeron - 01 69 83 13 41
Du mardi au vendredi de 14 h 30 à 17 h 30
Le samedi de 10 h à 12 h 30
N° d'appel du portable lors des sorties : 06 17 19 10 56
E-mail : contact@otmontgeron.com
Site Internet : <http://www.otmontgeron.com>

Chères Adhérentes, Chers Adhérents,

C'est la tradition, en début d'année, toute l'équipe de bénévoles présente ses vœux aux adhérents de notre association. Ils sont sincères et emplis d'espoir pour une année meilleure.

Ce bulletin, réalisé grâce au travail des bénévoles, vous propose un programme attractif qui vous permettra de vous distraire entourés de notre sympathie.

Les autocaristes ayant répercuté l'évolution du coût des carburants dans leurs prix, nous avons été contraints d'en tenir compte au niveau de nos tarifs.

Comptant sur votre fidélité, amicalement.

La Présidente
Marie-Andrée LARUE

IMPORTANT

- 1- Les organismes de transport public franciliens (R.A.T.P. et S.N.C.F.) ne délivreront bientôt plus de tickets. Il appartiendra à chacun de se munir du pass correspondant pour les sorties prévues par ces moyens de transport.
- 2- Nous avons été amenés à modifier les conditions des inscriptions aux sorties, notamment les règles de versement d'acompte. Nous vous invitons à lire attentivement la page 15.
- 3- Au jour où nous rédigeons ce bulletin, les règles de sécurité sanitaire se sont allégées. Toutefois, nous vous recommandons, notamment en cas d'usage des transports publics, de vous munir de masques.

INSCRIPTIONS AUX SORTIES

Les sorties sont exclusivement réservées aux adhérents à jour de leur cotisation. Pour toute sortie, vous devez vous inscrire auprès de l'accueil ou par écrit. Nous n'accepterons par téléphone que les inscriptions en liste d'attente. Toute inscription ne sera considérée comme ferme et définitive qu'après règlement de la totalité du montant correspondant, c'est pourquoi des espèces ou un chèque vous seront demandés lors de l'inscription.

Pour les sorties dont le montant est inférieur à 100 € vous pouvez verser un acompte forfaitaire de 30 € ou payer immédiatement la totalité.

Pour les sorties dont le montant est supérieur à 100 €, un acompte de 30 % (montant arrondi) sera possible ou versement de la totalité.

Dans certains cas, lorsque les prestataires l'exigeront ce taux pourrait-être porté à 50 %. Le solde devra obligatoirement être payé un mois avant la sortie. Les chèques remis sont immédiatement encaissables. Si vous souhaitez régler en espèces, nous vous remercions de faire l'appoint, dans la mesure du possible, car nous ne disposons que de peu de monnaie.

En raison des frais inhérents au dispositif des cartes bancaires, il ne nous est pas possible de vous proposer ce mode de paiement.

FRAIS D'ANNULATION

Pour les sorties ne faisant pas l'objet d'un contrat avec des prestataires (exemple : sortie spectacle), et si l'association n'est pas en mesure de revendre les places ou de se faire rembourser le montant de la sortie, il sera conservé le montant ci-après :

- de 20 à 10 jours avant la date : 30% du tarif
- de 9 à 2 jours avant la date : 70% du tarif
- la veille ou le jour même : 100% du tarif.

Pour les sorties et voyages faisant l'objet d'un contrat avec des prestataires incluant des conditions d'annulation, celles-ci s'appliquent en lieu et place de celles ci-dessus. Ces conditions seront communiquées sur demande aux participants dès l'inscription ferme.

L'association se réserve le droit d'annuler toute sortie du fait d'un nombre insuffisant de participants ou toute autre raison de force majeure, dans ce cas les sommes versées seront restituées aux personnes inscrites.

POURBOIRES :

Les règles comptables exigeant des justificatifs, il nous est impossible d'inclure dans nos tarifs le montant des pourboires aux chauffeurs ou autres... qui sont laissés à votre convenance lors de nos sorties ou spectacles.

COTISATIONS

Pour vous inscrire à nos sorties, vous devez être à jour de votre cotisation dont le montant par personne est le suivant jusqu'au 31 Décembre 2023 (valable pour l'année civile).

- 20 € par adulte (>15 ans)
- 7 € de 11 à 15 ans,
- gratuit jusqu'à 10 ans inclus.

La cotisation vous permet de recevoir bulletins, flashes infos... et de participer aux manifestations réservées aux adhérents.

A la une du Musée

- Samedi 21 janvier 2023 16 h - conférence par Michèle Juret « le règne d'Amenhotep III » Un moment privilégié dans l'art égyptien.
- Samedi 4 février 2023 16 h - visite commentée des salles par Élisabeth Bazin, Présidente de la Société d'Histoire Locale.
- Samedi 15 avril 2023 - 16h visite commentée des salles par Michèle Juret.

Le Musée est ouvert le mercredi et le vendredi de 15h à 18h et pendant les expositions du mardi au samedi de 15h à 18h (sauf jours fériés et congés scolaires).

Visitez le site du musée : <http://baladeaumusee.e-monsite.com/>

Du côté de la Société d'Histoire Locale

- Mercredi 15 février 2023 14h30 à la maison de l'Amitié - conférence par Marc Vaution « Au bout du rêve, René Caillet, le 1^{er} européen à revenir de Tombouctou ».
- Mercredi 29 mars 2023 14h30 à la maison de l'Amitié - conférence par Jacques Gélis « prisonniers de la Seconde Guerre Mondiale et la correspondance avec leur famille.
- Mercredi 19 avril 2023 - 14h30 à la maison de l'Amitié - conférence par Michel Chancelier « le journal de Pierre Bordier, paysan de Touraine au XVIII^e siècle ».
- Mercredi 3 mai 2023 à 14h30 à Brunoy - visite de l'église Saint-Madard et du musée Dubois-Corneau avec Jean-François Bertina.
- Samedi 13 mai à 16 h à la Ferme de Chalandray - conférence de Renaud Arpin « chemins de Saint-Jacques entre Paris et Sens, quelles réalités, quelles hypothèses ».
- Mercredi 7 juin - sortie annuelle « une journée à Fontainebleau et chez Rosa Bonheur au château de By à Thomery.

Nos manifestations

Jeudi 12 janvier 2023

Galette des Rois

Nous vous proposons un moment de convivialité pour célébrer cette tradition sympathique. Nous partagerons la galette et lèverons notre verre à l'amitié qui nous lie à partir de 14 h à la Ferme de Chalandray. Nous vous espérons nombreux à cette première manifestation de l'année.



Mardi 14 mars 2023

Concert de piano

E.C.L.A.T. et l'Association des Familles de Montgeron vous donnent rendez-vous à 14 h 30 au Carré d'Art pour un concert de piano et chants avec Isabelle et Joël Meillat.

Libre participation au profit de la Ligue contre le Cancer.

Jeudi 16 mars 2023

Assemblée Générale d'E.C.L.A.T.

Nous nous retrouverons à l'Astral pour notre Assemblée Générale, suivie d'un repas et d'un moment festif.

Nous célébrerons également les 30 ans de l'Association. (voir page suivante).

D'ores et déjà, nous faisons appel à candidature pour venir nous rejoindre au sein du Conseil d'Administration.

Vous recevrez un courrier spécifique en temps utile.

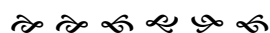
(suite page 4)

30 ans, déjà !

Du Syndicat d'Initiative en 1993,

À E.C.L.A.T. en 2023,

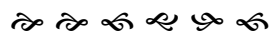
En passant par l'Office de Tourisme.



De la Maison du Bicentenaire, rue de la Vénerie,



Au 64 avenue de la République à partir de 2003.



De 5 bénévoles en 1993,

A plus de 20 en 2023...

Venez fêter cet anniversaire avec nous.

*Nous vous accueillerons dans la bonne humeur
et vous réserverons de bons moments de détente.*

Nos projets

- Exposition Sarah Bernard au Petit Palais.

- En septembre, journée à Amiens avec Son et Lumières sur la cathédrale.

Art floral

Depuis plusieurs mois, Madame Carmélinda Da Costa anime l'atelier d'art floral et propose à chaque séance un thème de décoration.

Pour le 1^{er} semestre 2023, voici les dates des deux séances mensuelles qui se tiendront de 14 h à 17h dans la grande salle de réunion du Nouzet, 115 route de Corbeil :

- Vendredi 6 et samedi 7 janvier
- Vendredi 3 et samedi 4 février
- Vendredi 6 et samedi 7 mars
- Vendredi 7 et samedi 8 avril
- Vendredi 12 et Samedi 13 mai
- Vendredi 9 et samedi 10 juin

Si vous êtes intéressés, nous vous invitons à prendre contact avec Jeannine LE PALUD auprès d'E.C.L.A.T.

Expositions dans les locaux

Tous les mois vous pourrez découvrir une nouvelle exposition :

- Du 2 au 30 janvier, Pascal Schlatter présentera ses tableaux sur le thème « la faune ».
- Du 1^{er} au 25 février, Jacques Lecoud exposera sur le thème « diversités figuratives ».
- Du 1^{er} au 30 mars, le Photos Club exposera le travail de ses membres.
- Du 3 au 27 avril, « Patchwork » avec Louisa Mammeri.
- Du 2 au 30 mai, Ammani présentera son travail.
- Du 1^{er} au 29 juin, exposition d'Alain Chatel.

Déjeuner dans un restaurant de Rambouillet.

Dans l'après-midi, balade commentée en calèche dans le domaine de Dampierre.



Visite restituée depuis le bout de la perspective du château de Dampierre, Franck Dorez/Jan Feit, 27 mars 2020

Le **château de Dampierre** est un château de style classique construit au XVII^e siècle par Jules Hardouin-Mansart, sur les ordres du duc de Chevreuse, situé dans un vaste parc dessiné par Le Nôtre.

Les rois Louis XIV et Louis XV y ont séjourné. Il fut la propriété de la famille d'Albert de Luynes de 1663 à 2018, puis racheté par un membre de la famille Mulliez en 2018, permettant sa restauration qui est encore en cours actuellement (*ne se visite pas*).

Suivra un temps libre dans les jardins.

Tarif 100 € - acompte possible 30 € Solde à payer avant le 11 mai.

Départ 8h15 devant Super U - 8h20 Centre Commercial la Forêt.

Inscription jusqu'au 3 mai dans la limite des places disponibles (24 personnes).

Samedi 4 février

Visite du musée des Arts Forains



Passé les grilles des Pavillons de Bercy, ce lieu insolite vous invite à sortir des sentiers battus, en vous embarquant dans un voyage hors du temps, à la découverte de la plus grande réunion d'objets du spectacle, en Europe de 1830 à 1950.

Cette visite s'adresse à tous à partir de 5 ans, passe par les jardins, la salle du Musée et deux autres salles des Pavillons de Bercy. Votre guide-comédien actionnera pour vous des spectacles de musique mécanique et vous permettra de monter sur certains manèges centenaires.

Suivra un déjeuner à *l'Auberge Aveyronnaise* toute proche. Vous pourrez ensuite, si vous le souhaitez, vous promener dans le parc de Bercy.

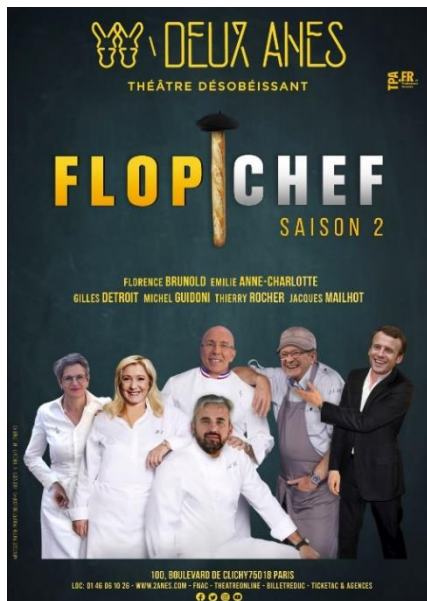
Tarif : 86 €

Départ 8h devant Super U - 8h05 Centre Commercial de la Forêt

Inscriptions jusqu'au 13 janvier dans la limite des places disponibles.

Samedi 11 février

Cabaret des Deux Ânes (en après-midi)



Ce cabaret présente un spectacle écrit par Jacques Mailhot : « **Flop Chef** », la république des sous-chefs mijotée et croquée par les chansonniers, un pur régal !

Depuis quelques années les cuisiniers ont envahi le petit écran. On a vraiment l'impression que désormais en France tout passe par les casseroles.

Et des casseroles nos politiciens n'en manquent pas ! C'est ce rapport entre les chefs des cuisines et les sous chefs de la politique que nous commentent les chansonniers, un voyage hilarant entre piano et pipo. Un spectacle à savourer avec

gourmandise. Avec notamment, Jacques Mailhot, Michel Guidoni, Florence Brunold, Gilles Detroit...

Tarif : 78 €

Départ 14h devant Super U - 14h05 Centre Commercial La Forêt.

Inscription jusqu'au 27 janvier dans la limite des places disponibles.

la *Villa Berthe*, appelée aussi la Hublotière (villa Art Nouveau conçue par l'architecte Hector Guimard) La *Villa Marguerite* construite pour Alphonse Pallu, fondateur et premier maire du Vésinet. Enfin, la *Villa Le Grand Lac* (demeure du producteur Adolphe Osso dans les années 1920 et 1930), qui vit défiler de nombreuses vedettes du cinéma du début du parlant.

Nous vous conseillons de vous procurer un billet Mobilis pour la journée et de prévoir des chaussures convenant à la marche.

Tarif : 13 €

Rendez-vous 13h gare de Montgeron pour RER D de 13h13 puis RER A.

Inscription jusqu'au 20 avril dans la limite des places disponibles.

Dimanche 11 juin

Château de Dampierre

Le matin : visite guidée de la **Maison Elsa Triolet-Aragon**.

Le Moulin : C'est en 1951 qu'Aragon décida d'offrir à Elsa la Russe, la déracinée, l'étrangère "*ce petit coin de terre de France*" : ce moulin implanté au début du XIIIe siècle. Des vestiges de l'activité meunière subsistent : la cage de la roue est au cœur du grand salon, lui-même adossé au bief. Les objets fétiches du couple et œuvres des artistes amis sont restés intacts, créant une atmosphère chaleureuse et unique.

Le parc de près de 6 hectares qui l'entoure vous invite à une escapade champêtre, à travers les prairies, bois et « pleurs » qui se succèdent et vous permet de découvrir les lieux qui inspiraient Elsa et Aragon. L'authenticité du parc est renforcée par la présence d'une végétation spontanée.

(suite page 12)

Vendredi 12 mai

Promenade commentée au Vésinet

A moins d'une heure de Paris, cette ville à laquelle on ne pense pas se révèle aux visiteurs soucieux de quitter les sentiers battus le temps d'une journée.

Un océan de verdure caractérise le Vésinet. Est-ce un parc ? Est-ce une ville ? C'est en fait la seule «ville-parc» de France. Une création unique dont l'origine a été orchestrée par le duc de Morny, demi-frère de Napoléon III. Dès 1863, un strict cahier d'urbanisme fixe les règles de ce qui va devenir un des premiers lotissements français, où il est interdit d'implanter quelque industrie que ce soit. Jardiniers et fleuristes sont en revanche les bienvenus.



Le tracé des avenues est alors modelé dans l'esprit d'une cité-jardin :

Sur plus de 30 ha, des coulées vertes sont tracées à travers des futaies, cinq lacs sont creusés et communiquent avec un réseau de rivières qui s'étire sur 4 km, des bosquets sont taillés, des cascades surgissent, des sentiers sont aménagés. La ville se dote d'un charme inégalé qui perdure.



De plus, de magnifiques propriétés se construisent avec des architectures originales comme :

(Suite page 11)

Dimanche 12 mars

Une journée au musée de la Vie d'Autrefois

«Parce qu'hier est un trésor »



Pourquoi vous inviter à passer une journée dans ce musée de Seine-et-Marne à Les Ormes-sous-Voulzie ?

- Pour vous plonger au cœur de la vie d'autrefois et de l'histoire de la France entre 1800 et 1950.
- Pour apprendre et rêver en découvrant 101 scènes de la vie quotidienne et des métiers de nos arrières grands-parents reconstitués en taille réelle sur 3500 m².
- Pour apprendre aux plus jeunes l'amour du passé et de leurs racines avec une collection unique de plus de 60 000 outils, objets et véhicules.

Tarif : 94 € - acompte possible 30 € Solde à payer avant le 12 février.

Départ 8h30 devant Super U - 8h35 Centre Commercial La Forêt.

Inscription jusqu'au 10 février dans la limite des places disponible.

Vendredi 31 mars

Soirée jazz au Petit Journal



Situé au cœur du quartier latin, au 71 Boulevard Saint-Michel, le Petit Journal Saint-Michel est un club de jazz et un restaurant créée en 1971. Il est ainsi devenu au fil du temps l'un des lieux incontournables du Jazz New Orléans à Paris.

Dans une ambiance intimiste et chaleureuse rappelant le Saint Germain des Prés des années 1950, le club propose chaque soir un dîner concert jazz.

Attention : Il faut emprunter des escaliers pour accéder à la salle.

Tarif : 117 € - acompte possible 35 € Solde à payer avant le 28 février.

Départ 18h devant Super U - 18h05 Centre Commercial la Forêt.

Inscription jusqu'au 03 mars dans la limite des places disponibles.

Dimanche 16 avril

Une journée à Pierrefonds

Construit à la fin du XIV^e siècle par le duc Louis d'Orléans, le château de Pierrefonds est démantelé au XVII^e et se trouve à l'état de ruines lorsque Napoléon III décide d'en confier la reconstruction à l'architecte Eugène Viollet-le-Duc qui met en pratique ses conceptions architecturales pour en faire un château idéal tel qu'il aurait existé au Moyen Âge.



Dans la matinée : visite commentée de l'imposant château, niché sur un plateau rocheux et dominant le village et la forêt de Compiègne. En suivant le guide à travers les salles vous découvrirez des détails qui font de ce monument l'un des plus beaux manifestes de l'architecture médiévale.

Déjeuner dans un restaurant près du lac.

Dans l'après-midi, vous profiterez d'une promenade en compagnie d'un guide dans le bourg de Pierrefonds, à travers les rues de cet ancien village thermal, autrefois appelé « Pierrefonds-les-Bains ».

Attention : il y aura beaucoup de marche à pied. Prévoir de bonnes chaussures.

Tarif : 90 € - acompte possible 30 € Solde à payer avant le 16 mars.

Départ 8h devant Super U - 8h05 Centre Commercial la Forêt.

Inscription jusqu'au 16 février dans la limite des places disponibles.